



## **COMPTE-RENDU DU 13 JUIN 2020**

*L'an deux mil vingt, le 13 juin à 10 heures, les membres du Conseil municipal de la commune de **FREVIN-CAPELLE** se sont réunis dans la salle de la mairie sous la présidence de M. CARTON Philippe sur la convocation du 08 juin 2020 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.*

*Etaient présents : Mme BOCQUILLON Christelle, Mme CAPRON Stéphanie, CARTON Philippe, Mme DELANNOY Anne-Marie, M. DURANEL Fabien, M. JATTEAU Julien, M. LEROY Julien, M. LESOING Dominique, Mme WAILLY Céline.*

*Absents excusés : Mme VALLERANT Emeline, M. WAILLY Nicolas  
M. LEROY Julien est élu secrétaire.*

### **Objet : taux d'imposition 2020**

L'assemblée après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales :

Décide de retenir les taux suivants pour l'année 2020 :

Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI	<b>14,99 %</b>
Taux de TAXE FONCIERE NON-BATI	<b>33,30 %</b>

### **Objet : annulation loyers de l'estaminet « La belle époque »**

Monsieur le Maire rappelle que la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a engendré des conséquences économiques sur l'estaminet « La Belle époque » qui a dû fermer pendant cette période de confinement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide l'annulation de 3 mois de loyers (avril, mai et juin) pour l'estaminet.

### **Divers :**

- *Monsieur le Maire propose de faire un tour du patrimoine : église, cimetière, local technique*
- *Préparation du budget : crédits à reporter, fonctionnement, subventions aux associations, à voir pour mettre une somme plus importante sur l'opération école (équipement numérique),*
- *Travaux à venir : les membres du conseil municipal valident les travaux d'éclairage public et les travaux du cimetière*
- *Voir pour une étude du SDIS (manque de poteaux d'incendie)*
- *Projet de méthanisation sur Frévin : enquête publique, délibération Préfet, dépôt du permis de construire dans un cours délai...*
- *Groupement de commandes avec la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois : boîte à livres : 402 TTC, projet d'achat d'un défibrillateur : 1000 € TTC financé à 50 %.*

Le Maire